

ADAPTATION CLIMATIQUE

Construire et rénover aujourd'hui pour protéger les Français demain

Une priorité pour nos communes, nos habitants et nos territoires

NOTRE AMBITION

Notre ambition est claire : faire de la France une référence internationale en matière d'adaptation au changement climatique. Donner aux collectivités les moyens d'agir concrètement pour protéger les habitants et les territoires, tout en faisant de cette transition un formidable levier d'emploi, d'innovation et de développement territorial. Une France qui expérimente, qui innove et qui démontre que « l'adaptation climatique, la qualité de vie et le dynamisme économique peuvent aller de pair » pour devenir un modèle et inspirer les autres pays.

Protéger les Français contre la canicule, c'est donc protéger les écoles et les équipements sportifs, culturels et sociaux, les mairies et les bâtiments administratifs, les logements communaux.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LES COMMUNES

Les maires connaissent déjà les conséquences du changement climatique : des écoles trop chaudes en été, des bâtiments publics difficiles à rafraîchir, des dépenses énergétiques en hausse, des habitants fragiles exposés à la canicule, des réseaux et infrastructures soumis à des contraintes nouvelles.

Nous voulons que les collectivités disposent d'un cadre national clair, de financements durables et de règles plus simples pour adapter leur patrimoine.

Nos priorités sont les suivantes :

- Programmer dans la durée les financements de la rénovation climatique (écoles, EHPAD, hôpitaux et bâtiments publics) ; simplifier les aides pour les communes
- Accompagner spécifiquement les territoires ruraux
- Soutenir les filières locales de matériaux à faible émission carbone en favorisant les circuits courts et le recyclage
- Intégrer l'adaptation climatique dans les documents d'urbanisme.

1. Une loi de programmation « France Adaptation Climat »

Donner enfin aux collectivités une visibilité à long terme pour adapter leurs territoires au changement climatique.

Créer une loi de programmation fixant des objectifs nationaux pluriannuels de rénovation et d'adaptation climatiques des bâtiments, assortis d'une programmation durable et d'une garantie de financement.

Cette loi permettrait aux communes et aux intercommunalités de planifier leurs investissements sur plusieurs années, de massifier la rénovation thermique et l'adaptation des bâtiments aux fortes chaleurs, tout en développant le recours aux matériaux biosourcés, géosourcés et issus du recyclage.

L'objectif est simple : sortir de la logique des aides ponctuelles et donner aux élus une véritable visibilité financière pour agir dès maintenant et préparer les territoires aux conditions climatiques de demain.

2. Faire des territoires ruraux des acteurs de la construction durable

Les communes rurales disposent d'un patrimoine bâti ancien qui nécessite un accompagnement technique et financier spécifique pour adapter et rénover leurs écoles, mairies, salles communales et logements.

Cette politique doit également soutenir les filières locales de matériaux biosourcés et recyclés : bois, chanvre, paille, miscanthus et biomasse agricole, afin de créer de l'activité et des emplois locaux tout en réduisant l'empreinte environnementale des rénovations.

3. Simplifier les aides

Fusionner et rendre plus lisibles les dispositifs d'aide afin que les particuliers, les entreprises et surtout les collectivités puissent engager leurs projets plus facilement de façon autonome.

« Une collectivité qui s'engage dans l'adaptation climatique doit pouvoir connaître dès le début du projet les financements dont elle pourra bénéficier jusqu'à son achèvement »

4. Adapter les EHPAD au changement climatique

L'expérimentation de 2025 du financement des EHPAD en Haute-Garonne pourrait être complétée par un volet dédié à l'entretien, à la rénovation et à l'adaptation climatique des bâtiments : isolation, protections solaires, végétalisation, ventilation et rafraîchissement.

Protéger nos aînés, c'est aussi leur garantir des bâtiments adaptés aux fortes chaleurs de demain.

5 Soutenir l'innovation et accentuer la production des filières françaises

Créer un fonds national de recherche et d'innovation pour développer les matériaux de construction adaptés au climat de demain.

Favoriser les matériaux intégrant des matières recyclées, géosourcés et biosourcés ou provenant de la biomasse agricole : textiles, verre et plastiques recyclés, ouate de cellulose (papier), fibres de bois, chanvre, miscanthus, paille de blé, liège, laine de mouton... Cette stratégie réduira les déchets, préservera les ressources naturelles et créera des emplois non délocalisables et pérennes.

6. Former les professionnels

Accélérer et promouvoir la formation initiale et continue des acteurs du bâtiment : artisans, architectes, bureaux d'études et entreprises aux nouvelles pratiques, procédés et matériaux de la construction durable et écoresponsable.

INNOVER, FORMER ET PRODUIRE EN FRANCE

Faire de l'adaptation climatique un levier d'emploi, de compétences et de souveraineté.

7. Adapter les règles d'urbanisme

Adapter les règles d'urbanisme en intégrant dans les PLU, SCOT et permis de construire les besoins de la construction durable liés notamment à l'isolation renforcée par l'extérieur, la végétalisation, l'ombrage, la désimperméabilisation, la protection des sols et la gestion des eaux pluviales par stockage et infiltration.

8 Créer un « Diagnostic Confort et Résilience Climatique »

Compléter le DPE par une évaluation de la capacité du logement à résister aux fortes chaleurs et de son exposition aux risques liés au ruissellement des eaux pluviales. Isolation, protections solaires, ventilation naturelle, inertie thermique, végétalisation et exposition du terrain seraient notamment évaluées afin d'informer clairement propriétaires, locataires et acquéreurs sur la résilience climatique réelle du logement.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Chaque euro investi aujourd'hui permettra demain : de réduire les dépenses de santé et les consommations d'énergie ; de renforcer notre souveraineté énergétique ; de soutenir les entreprises locales françaises ; de créer des dizaines de milliers d'emplois qualifiés ; de protéger les plus fragiles et les plus exposés face aux crises climatiques (fortes chaleurs et fortes pluies).

NOTRE CONVICTION

L'adaptation climatique ne doit pas être vécue comme une contrainte supplémentaire pour les communes. Elle doit devenir une politique de protection des habitants, de modernisation du patrimoine public, de soutien à l'économie locale et durable et de développement des territoires.

Au Sénat, notre engagement sera de porter cette ambition avec et pour les maires.



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES COMMUNES

Scientifiques et citoyens engagés pour la Haute-Garonne

ÉCOUTE • COMPÉTENCES • ACTION

Contact : josesanchezperez31.senat@gmail.com

• 06 71 88 37 32

Site internet : Jose-sanchez-perez.fr